

A la fin de l'année 1866, on avait déjà dépensé au delà de trente-six louis pour la chapelle. Le 9 mars suivant, M. Provancher bénit le petit sanctuaire franciscain, qu'il plaça naturellement sous le vocable de Saint-François d'Assise. Deux jours après, il procéda, dans l'église paroissiale, à la bénédiction d'une statue de saint François dont-il avait fait don à la Fraternité. La cérémonie ne manqua pas de solennité. M. N. Bellenger, curé de Deschambault, fit un sermon approprié à la circonstance. On transporta processionnellement, de l'église à la chapelle franciscaine, la statue du saint Fondateur, au chant des litanies des Saints des trois Ordres établis par le patriarche d'Assise.

Dans les registres de la Fraternité, on voit que, le 6 décembre 1868, le nombre des professes s'élevait à 41. Il y avait, en outre, 3 novices et 38 membres agrégés. Ces derniers étaient des personnes étrangères à la paroisse et qui ne pouvaient par conséquent faire partie, au même titre que les autres, de la communauté de Portneuf. Il y avait des agrégés de Québec, de Montréal, de Stanfold, de Lotbinière, et surtout des paroisses voisines du siège de l'association.

La plupart de ces membres du Tiers-Ordre appartenaient au sexe dévot qui, dans tous les pays du monde, revendique toujours l'honneur de marcher en avant dans les voies de la piété. Cependant, pour sauvegarder les droits de la vérité, il ne faut pas omettre de dire qu'il y avait aussi quelques Frères revêtus des livrées de saint François d'Assise.

Je ne saurais mieux terminer ce récit de la fondation du Tiers-Ordre à Portneuf, qu'en citant ici ce que la sœur secrétaire écrivit dans les annales de la Fraternité, en octobre 1869, à l'occasion du départ de M. Provancher de la cure de Portneuf :

“ La Congrégation, dit-elle, a eu la douleur de perdre cette année son directeur et fondateur, le révérend M. Léon Provancher, que des raisons de santé ont forcé à se retirer